

COMMUNIQUÉ N°2026-00000 007 MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Le gouvernement du Royaume du Maroc a accordé au gouvernement de la République du Mali des bourses d'études, au titre de l'année universitaire 2026-2027 dont cent cinquante-cinq (155) pour la Licence, vingt-cinq (25) pour le Master et dix (10) pour le Doctorat.

Pour le niveau licence, les bourses se répartissent ainsi entre les séries :

- TSE:(60) ;
- TSExp:(55) ;
- STI (GC, GM, GEN, GEL, GELN, GMI)(08) ;
- TSEco, STG: (20) ;
- TLL, TAL: (07) ;
- TSS.....(05).

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers réguliers maliens de la session de juin 2026, âgés de vingt-trois (23) ans au plus, et ayant obtenu au moins **la mention bien**.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** en indiquant la filière de formation souhaitée et le contact téléphonique ;
- trois (3) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- trois (3) copies certifiées conformes de l'attestation du baccalauréat ;
- trois (3) copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat ;
- trois (3) copies plus l'original du certificat de nationalité ;
- trois (3) copies plus l'original du casier judiciaire vierge ;
- huit (8) photos d'identité récentes ;
- trois (3) copies certifiées conformes de l'équivalence pour les baccalauréats obtenus à l'étranger ;
- une lettre d'engagement signée par l'étudiant, exprimant son intérêt à faire des études au Maroc.

Les candidats doivent remplir le formulaire sur le lien suivant :

<https://forms.gle/z56KFUYZy3L8GvLs5>

La liste des filières est téléchargeable sur le site de la DGESRS.

Pour les niveaux Master et Doctorat :

Les candidats au cycle de Master doivent être titulaires d'une licence du Maroc ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée, avec au moins la mention « Bien ».

Les candidats au cycle de Doctorat doivent être titulaires du Master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, obtenu au Maroc, donnant accès à la formation demandée.

Les candidats à ces deux cycles doivent préciser la filière et l'établissement demandés. Ils sont, à cet effet, invités à consulter le site web du Département de l'Enseignement supérieur du Maroc www.enssup.gov.ma, ainsi que ceux des universités marocaines.

Les dossiers des candidats répondant aux conditions générales sont soumis, pour attribution, aux commissions pédagogiques et scientifiques des établissements de formation demandés, lesquelles sont seules habilitées à statuer sur l'inscription définitive des candidats.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** en indiquant la filière de formation souhaitée et le contact téléphonique ;
- trois (3) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- trois (3) copies plus l'original du certificat de nationalité ;
- trois (3) copies plus l'original du casier judiciaire vierge ;
- huit (8) photos d'identité récentes ;
- trois (3) copies certifiées conformes de l'équivalence pour les baccalauréats obtenus à l'étranger
- une lettre d'engagement signée par l'étudiant, exprimant son intérêt à faire des études au Maroc ;
- trois (3) copies certifiées conformes du/des diplôme(s) universitaire(s) obtenu(s) ;
- trois (3) copies certifiées conformes des relevés de notes desdits diplômes ;
- les programmes des études pour l'obtention desdits diplômes ;
- le mémoire/thèse préparé pour l'obtention du Master et le projet de thèse de doctorat pour les doctorants.

Les candidats doivent remplir le formulaire sur le lien suivant :
<https://forms.gle/z56KFUYZy3L8GvLs5>

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la **Direction générale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** sur la colline de Badalabougou à côté du Rectorat de l'Université Kurukanfuga, au plus tard, le vendredi 24 juillet 2026 à 17h 00 minute. **Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.**

NB : Les étudiants présélectionnés doivent se préparer pour le voyage au Maroc. A cet effet ils doivent urgemment préparer et fournir les documents suivants à la DGESRS au plus tard le 21 août 2026 :

- la copie du passeport ;
- le certificat médical attestant l'aptitude physique du candidat et certifiant qu'il est vacciné et n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou aiguë ou porteur d'une maladie pandémique, notamment la tuberculose. Une contre visite pourrait être faite à l'arrivée des boursiers au Maroc.

- **Aucun changement de filières ou de ville n'est autorisé après la sélection du candidat.**

Les frais de traitement des dossiers s'élèvent à cinq mille (5000F) Francs CFA, non remboursables.

A diffuser en Français.

**deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours**

Bamako, le **14 JUIL 2026**



**P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général,**


Pr Moussa TANGARA
Chevalier de l'Ordre national